



## Après les attentats de novembre 2015, quelles leçons ? L'Etat cède une mission anti-terroriste : la sûreté !?



### Au printemps : ballon sonde ...

(visite de la DG à la gare du Nord...)

Le 27 mai 2022, Madame la Directrice Générale s'est rendue dans les locaux de la Brigade de Surveillance Intérieure du Trans-Manche (BSITM, Paris Gare du Nord) et a évoqué la perte de la mission sûreté (le contrôle des bagages et des personnes). Cette brigade assure cette mission sur le vecteur ferroviaire Eurostar.

### Discours officiel rassurant...

L'hypothèse d'un transfert / abandon de la mission sûreté a été émise par la « haute » administration avec (contre !) les agents.

M<sup>me</sup> Braun-Lemaire a alors assuré que pour le moment rien n'était décidé...

### ... car le processus est complexe !

La Direction a indiqué que ce transfert à une société privée était un processus *très complexe*, notamment du fait de :

- l'implication de *différents acteurs* (interministériel, préfecture de Paris, sociétés privées) ;
- du calendrier conséquent (cela prendrait *plusieurs mois*),

D'autant plus avec la perspective de la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France ou des Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024 durant lesquels sûreté & sécurité de l'Eurostar et de Paris seront sous tous les regards (précédents du Stade de France) !

### Les syndicats ?

Nous<sup>1</sup> avons alors rappelé les graves conséquences en termes de sécurisation du territoire (cf p3).

Depuis 1994 que la Douane opère cette mission, de nombreux engins explosifs et armes ont été trouvés et neutralisés, avec évidemment une grande expérience et technicité.



### ... À l'automne : torpille en eaux profondes ! (groupe de travail local...)

Cette semaine, tous les syndicats ont reçu un document de travail à un groupe de travail local Île-de-France (GT IDF) annonçant le transfert de l'inspection filtrage sur la liaison fixe Trans-Manche du public vers le privé pour la fin de l'année 2023 (document d'origine, commentaires de la « haute » administration inclus, cf p2).

### Dialogue social de pacotille :

La « haute » administration manque à sa parole et à ses devoirs :

- aucune consultation des syndicats ;
- des discussions interministérielles en catimini ;
- absence totale de garantie, d'aucune sorte, pour les agents !

**Insécurité garantie !** Les conséquences seront nombreuses en matière d'exercice de mission, de conditions de travail, de carrière !

- Destruction d'emplois : 125 emplois en 2020, 87 aujourd'hui !
- D'où des conditions de travail dangereuses : détournement en catastrophe vers la Gare du Nord de tous les douaniers parisiens durant l'été 2022 !!
- Et bien sûr baisse drastique du salaire : perte de 10% (-180 € a minima de prime sûreté, liée à l'utilisation des appareils RX) !!!
- Etc...

**Pour SOLIDAIRES Douanes, après la contre-réforme du transfert/abandon des missions fiscales (TMF), qui devait être la « der des der » selon la DG, cette nouvelle perte de mission est inacceptable !**

- **Pour les personnels, les régressions seront massives en tous points !**
- **Pour les usagers, ce projet signifie une mise en danger en matière sécuritaire ! Un tel transfert signifie un abandon irresponsable de la mission par les autorités.** À l'approche d'événements publics mondiaux majeurs, la sûreté du territoire doit être confiée à une autorité expérimentée, œuvrant dans l'intérêt général et non à des intérêts marchands privés ! Formée aux techniques d'intervention (incident sûreté, évacuation, attaque terroriste), disposant d'équipes cynophiles pour la détection des explosifs, etc, la Douane EST l'experte en la matière, depuis près de 30 ans.

**Refusons ce dépeçage, mené dans la duplicité,  
envers les Opérations commerciales (OPCO) et la Surveillance (SURV) !  
Le démantèlement de la Douane est en réalité LE projet du gouvernement !**

Le vendredi 14 octobre 2022

<sup>1</sup> Deux autres syndicats (signataires du TMF, coïncidence?!) n'ont pas exprimé de réserve... voire étaient favorables au transfert !

**Page 1 du document**

## Transfert de l'inspection filtrage sur la liaison fixe trans-Manche

### I. Point d'étape sur les travaux en cours

Les travaux en termes de transfert de la mission inspection filtrage sur la liaison fixe trans-Manche se poursuivent.

Ainsi un projet d'arrêté interministériel<sup>1</sup> relatif au régime de sûreté de la partie française de la liaison susvisée est en cours de signature.

Ce texte a pour objet de définir le régime de sûreté prévu à l'article L 2271-1 du code des transports en termes de sécurisation de la partie française de la liaison fixe trans-Manche tels que la détermination des modalités de définition des zones de sûreté, les conditions s'appliquant aux personnes et véhicules pour y pénétrer ainsi que les modalités de contrôles des personnes et des biens pénétrant dans ces zones.

Parallèlement, SNCF Gares&Connexions est en train de rédiger un appel d'offre en vue de rechercher une société qui prendrait en charge l'inspection filtrage ; il envisage une publication de ce document début novembre prochain.

Le transfert de la mission susvisée est envisagée pour la fin de l'année 2023.

### II. Impact sur les unités de la DI d'Île-de-France en charge de l'inspection filtrage

Dans la mesure où Eurostar prévoit d'interrompre, à compter de juin 2023, les liaisons trans-Manche de voyageurs avec la gare de Marne-La-Vallée Chessy, la BSI de Marne-La-Vallée ne sera pas impactée par le transfert de la mission inspection filtrage, celle-ci devant intervenir postérieurement.

L'effectif de référence de la brigade ne sera pas revu à la baisse puisque celui-ci a été diminué de 9 agents en 2021 dans le contexte de baisse du trafic liée à la crise sanitaire.

La BSITM sera impactée par le transfert de la mission inspection filtrage.

Néanmoins, il est prévu le maintien :

- de l'effectif de référence de l'unité afin qu'elle puisse assurer outre les tâches de supervision, celles de validation des bordereaux de détaxe, de taxation à l'importation et de lutte contre la fraude ;
- de la brigade dans ses locaux.

<sup>1</sup> Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique - Ministère de l'intérieur.

Faut-il décaler comme cela ? Si les travaux « se poursuivent », les OS risquent de vous reprocher d'avoir tardé à tenir ce GT.

Auteur inconnu  
Hier, 17:43

Ne faut-il pas évoquer la nécessité en outre d'un arrêté préfectoral ? (mais ça peut être fait à l'oral)

Auteur inconnu  
Hier, 17:40

Proposition de préciser dès cette introduction que l'objectif est de faire en sorte que la supervision reste exercée par l'administration.

Auteur inconnu  
Hier, 17:41

**Page 2 du document**

Par ailleurs, durant la phase transitoire et en tant que de besoin (situations de vacances de poste et/ou de pics d'activités), les équipes continueront à bénéficier du renfort d'agents de Paris-spécial afin de mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées.

### III. Prochaines étapes

Les travaux se poursuivent avec la préfecture de police de Paris pour examiner les modalités de mise en œuvre d'un tel transfert.

Les représentants du personnel seront informés régulièrement de l'état d'avancement du transfert dans le cadre des rencontres institutionnelles (CTSD ainsi que, le cas échéant, GT et réunions d'information dédiés).

Et les opérateurs ferroviaires

Auteur inconnu  
Hier, 17:45

## Annexe n°2 : échange avec la « haute » administration suite à la visite du 25/05/2022

De : fabien.milin <fabien.milin@solidaires-douanes.org>

Envoyé : vendredi 27 mai 2022 19:03

À : isabelle.braun-lemaire@douane.finances.gouv.fr; Fabien MILIN Solidaires

Cc : PLOYART Florence; DUTHEIL Jean-Francois; contact

Objet : RE: Réunion de cette am

Bonjour Madame la Directrice générale,

Nous prenons bonne note de vos annonces pour l'immédiat.

Pour la suite, et dès la fin de l'été 2022, nous vous renouvelons par la présente notre appréciation : la mission de sûreté ferroviaire, assumée dans son intégralité par des personnels des Douanes est légitime et éprouvée.

Elle s'inscrit par ailleurs dans le concept "Douane, administration de la frontière".

Elle n'est à ce titre pas indépendante de la mission LCF, de la détaxe et de la taxation. Elle les complète utilement sur ce formidable site qu'est la Gare du Nord.

Tous éléments motivant un renforcement des effectifs au sein de la BSITM et ailleurs.

Nous y serons vigilants.

Bien cordialement

Pour SOLIDAIRES Douanes

Fabien Milin

----- Message d'origine -----

De : isabelle.braun-lemaire@douane.finances.gouv.fr

Date : 27/05/2022 18:01 (GMT+01:00)

À : Fabien MILIN <fabien.milin@solidaires-douanes.org>, Fabien MILIN Solidaires <fabien.milin@douane.finances.gouv.fr>

Cc : PLOYART Florence <florence.ployart@douane.finances.gouv.fr>, DUTHEIL Jean-Francois <jean-francois.dutheil@douane.finances.gouv.fr>

Objet : Réunion de cette am

Bonjour Monsieur Millin,

Comme dit cette am, je précise que ma visite à la Gare du Nord fait suite aux tensions sur la sûreté liées à la reprise du trafic plus rapide et plus forte qu'anticipée. Les agents sont légitimement inquiets quant à leur capacité à tenir la mission sûreté et je tenais à les rassurer et leur dire que nous allons renforcer la mission à court terme avec des Paris Psé.

A la question posée par certains sur la sûreté, j'ai répondu que nous avons l'opportunité de nous interroger sur les missions que nous exerçons en gare du Nord dans le contexte de la coupe du monde de Rugby en 2023 et JO en 2024, d'un mouvement général de recentrage et d'une demande récurrente d'externalisation. J'ai présenté l'idée de garder la supervision sûreté et d'orienter notre action sur la LCF et les formalités frontière tierce (détaxe...).

Cette réunion n'avait pas vocation à faire une annonce et ne se substitue pas à la concertation. Elle avait vocation à informer et échanger avec les agents sur la situation.

Bien cordialement,

IBL

**Après les attentats de novembre 2015,  
quelles leçons ?  
L'Etat cède une mission  
anti-terroriste : la sûreté !**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**  
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS  
tél : 01 73 73 12 50  
site internet : <http://solidaires-douanes.org>  
courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)  
adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)